

PAR DÉPÔT ÉLECTRONIQUE

Le 10 décembre 2020

Me Véronique Dubois  
Secrétaire  
RÉGIE DE L'ÉNERGIE  
Tour de la bourse, C.P. 001  
800, Place Victoria, 2<sup>e</sup> étage, bureau 255  
Montréal (Québec) H4Z 1A2

**Objet : R-4008-2017 Énergir – Demande concernant la mise en place de mesures relatives à l'achat et la vente de gaz naturel renouvelable – Demande d'Énergir du 30 octobre 2020 / DÉPÔT DE LA DEMANDE DE REMBOURSEMENT DE FRAIS DU ROÉÉ n/d : 1001-106-X**

---

Chère Me Dubois,

Le 3 novembre dernier, la Régie a rendu sa décision procédurale D-2020-144 relativement à la demande d'Énergir du 30 octobre 2020. Dans cette décision, la Régie établit son calendrier et demande aux intervenants de noter les frais de manière distincte pour cette étape du dossier et leur demande de déposer une demande de frais pour le 10 décembre 2020.

Par la présente, le Regroupement des organismes environnementaux en énergie (ROÉÉ) dépose donc sa demande de paiement de frais dans le dossier mentionné en rubrique.

Nous prions respectueusement à la Régie de reconnaître l'utilité de l'intervention du ROÉÉ et de constater le caractère nécessaire et raisonnable des frais réclamés. Le ROÉÉ a su participer pleinement à l'étude de la demande d'Énergir dans le cadre de la procédure accélérée appliquée.

Notamment, le ROÉÉ a étudié la preuve d'Énergir, soumis des demandes de renseignements, déposé une documentation importante, mené des contre-interrogatoires, déposé une preuve écrite, administré une preuve de vive voix et offert une argumentation à l'audience. L'ensemble de ces interventions ont demandées un effort important de la part du procureur soussigné et de M. Jean-Pierre Finet, analyste senior.

Espérant le tout conforme, veuillez agréer, chère Me Dubois, l'expression de nos sentiments distingués.

**FRANKLIN GERTLER ÉTUDE LÉGALE**

*(s) Franklin S. Gertler*

**Franklin S. Gertler, avocat**

FSG/bz

p.j. Demande de remboursement de frais du ROÉÉ

cc: (courriel seulement)

Me Hugo Sigouin-Plasse, Énergir

Me Philip Thibodeau, Énergir

Dossiers réglementaires, Énergir

Jean-Pierre Finet, analyste

Laurence Leduc-Primeau, coordinatrice ROÉÉ